

Compte rendu du CVS du 20 avril 2018

Etaient présents :

- Elus représentant les familles : Mme DAVIET, Présidente du CVS.
Mmes POINET, SICARD, COLIN, DUPUIS, LACRAMPE.
M. ROBICHON.

- Elus représentant les résidents : Mme DAUDET et LACRAMPE pour la MRS,
Mme TOULOUSE et Mr BRACQ pour le FOH et M. MATHAUX pour le FOJ.

- Elue représentante du personnel : Mme DUPUY CGT

- Représentant le CDAIR :
Mme GAILLARD, adjoint des cadres et mandataire judiciaire
Mme GILBERT, cadre socio-éducatif
M. LHOTELAIS, directeur

- Etait également présente Mme ROBICHON

Absents excusés : Mme FLEURET-PAGNOUX, conseillère départementale
Mr MARC, personnalité qualifiée
Mme NEDELEC, représentant les organismes de protection des majeurs
Mme CHAMPION, élue représentant les familles
Mr GIROUY, élu représentant les familles

Déroulé de l'ordre du jour :

- Approbation du dernier PV du Conseil de Vie Sociale du 08 Décembre 2017.

I. AFFAIRES FINANCIERES

1 - Compte de gestion 2017 et compte administratif 2017

Le directeur informe le CVS que les deux documents établis dans le respect des règles comptables publiques sont conformes et présentent le même résultat.
(Cf document ci-joint)

2 - Résultat de l'exercice et proposition d'affectation du résultat (Cf document ci-joint)

3 - BP 2018 exécutoire

Le Directeur rappelle que le BP 2018 exécutoire reste contraint dans l'enveloppe financière du CPOM que le CDAIR a signé avec le CD17.

Ce BP 2018 a été établi à partir des chiffres du BP exécutoire 2017 majorés du taux d'évolution (0.60%) accordé par l'assemblée délibérante du CD17.

Pour rapprocher au mieux les charges et recettes prévisibles sur l'exercice 2018, des virements entre comptes et entre groupes ont été validés.

4 - Tarifs 2018

Pour le FOH : Tarif péréqué fixé au 1^{er} Février 2018 = 113.73 €

Pour le FOJ : Tarif péréqué fixé au 1^{er} Février 2018 = 73.60 €

Pour la MRS : Tarif péréqué fixé au 1^{er} Février 2018 = 90.60 €

II. AFFAIRES GENERALES

1 - Rapport d'activités 2017 :

Ce rapport a été mis en ligne sur le site web du CDAIR et rend compte des nombreuses activités et animations développées au cours de l'année.

2 - Bilan social 2017 :

A noter, la moyenne d'âge des personnels qui diminue, avec 3 départs en retraite en 2017, et une domiciliation des agents qui reste majoritaire sur le continent.

Egalement, si 2016 avait été une très bonne année du point de vue des absences du personnel, il est observé une remontée du taux d'absentéisme général en 2017.

3 - Compte rendu des Conseils de Maison :

Celui du FOH a eu lieu le 11 Avril 2018, celui de la MRS le 12 Avril 2018.

FOH :

- Toujours des questions (légitimes !) sur les travaux et des « plaintes » en lieu avec la promiscuité induite par les locaux.
- Ont été rappelées les règles de sortie du site.
- A été évoqué de faire deux services pour les repas afin d'éviter les « bousculades » surtout pour les temps de fin de repas.

Il est noté une évolution intéressante des questions et échanges qui portent de plus en plus sur les contraintes du collectif et sur la vie en communauté.

Un retour sur une fin d'année 2017 assez compliquée à gérer du point de vue émotionnel avec un décès le jour de Noël, puis un autre décès en début d'année.

Quatre départs en MRS sur le continent ont aussi certainement laissé empreinte.

MRS :

- L'arrivée de la chatte « Frimousse » a été saluée par tous.
« Elle nous a épanoui la vie »
- Les différents mouvements : disparition de Maryvonne et départ de Géraldine et les arrivées de Liliane et de Jeanine ont été relevés.
- Très récemment, le départ de Jacqueline en EHPAD et l'arrivée d'Erick ont aussi été cités.

Certains résidents évoquent la sensation « d'être comme dans une famille »...

Les sorties spectacles sont toujours appréciées ainsi que les réunions du lundi avec le personnel présent. Tout le monde participe à ces échanges.

Sont évoqués une différence de qualité des prestations des repas entre le midi et le soir

Il est relevé qu'une certaine solidarité est présente au sein de la MRS.

FOJ :

Il est prévu d'organiser une réunion avec tous les résidents du FOJ ainsi qu'avec les familles.

4 - Sécurité du site :

Une personne élue représentante des parents a interpellé le Directeur sur la question de la sécurité du site et souhaiterait la mise en place d'un contrôle des accès.

Le Directeur rappelle que le principe de la « liberté d'aller et venir » est un axe fort du projet d'établissement.

Cependant, un renfort de vigilance de la part du personnel doit être réalisé et la fermeture des accès de l'enceinte du site, prioritairement la nuit, doit pouvoir se réaliser sans frais conséquent.

La question de la sécurisation des accès devait être abordée dans le cadre du plan directeur des différents travaux et aménagements à réaliser pour l'extension architecturale.

Il va s'agir de trouver un équilibre entre ne pas trop entraver la liberté d'aller et venir et garantir un plus grand contrôle des accès du site.

Le Directeur rappelle que la nuit, toutes les portes des bâtiments sont fermées et que des éclairages à déclencheur de mouvement ont été installés en périphérie des bâtiments.

Le Directeur s'engage à informer les familles de l'avenir de ce dossier dans les meilleurs délais.

5 - Validation du règlement de fonctionnement en FALC :

(Facile A Lire et à Comprendre)

Le document est validé sans réserve et salué pour sa qualité et sa pertinence.

Il est rappelé que c'est une stagiaire CAFERUIS qui a réalisé ce travail testé auprès d'un groupe de résidents représentatifs qui sont d'ailleurs remerciés à la fin du document.

Ce document sera mis en ligne très prochainement sur le site du CDAIR.

III. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Il est proposé que Mme DAVIET Présidente du CVS puisse siéger au sein du Conseil d'Administration du CDAIR.
- Le site web est en réfection complète et sa nouvelle version devrait être présentée à tous à l'occasion de la Kermesse du 9 Juin.
- Le pharmacien de référence du CDAIR a changé, c'est une Pharmacienne maintenant qui s'appelle Christelle BOBINET (Pharmacie du Port à ST MARTIN DE RE).
- 25 familles ont à ce jour demandé à bénéficier de la carte de passage du pont à 2€.
- Le 29 Mars 2018, à la demande du Directeur, une intervention de représentants de la Gendarmerie a été réalisée devant de nombreux résidents avec pour objectifs de rappeler les règles du vivre ensemble et aussi que la sécurité, notamment des biens, était l'affaire de tous.
- Il est rappelé qu'à partir de 2019, le CDAIR ne prendra plus en charge les frais de taxi pour les départs groupés en week-end ni l'accompagnement jusqu'à la gare.

Mr ROBICHON en qualité de Président de la VAGUE BLEUE, propose que ce dossier soit repris par l'Association, les personnes concernées devront se faire connaître en temps utile.

- Il est rappelé que le CDAIR doit participer aux frais de transports des usagers du FOJ. Les modalités de cette prise en charge ne sont pas encore définitivement arrêtées.
 - Message à toutes les familles : Tout repas non décommandé 48h à l'avance sera facturé au représentant légal 4.26 €.
 - Une convention de partenariat a été établie entre le CDAIR et LA VAGUE BLEUE. Vous pouvez vous la procurer par simple demande auprès d'Alexia DEFOIS au secrétariat.

- Rappel de quelques dates : 8 et 9 Juin Marché de Printemps.
9 Juin Kermesse - accueil à partir de midi pour partage du pique-nique.
- Prochain CVS : 12 Octobre 2018 à 10h00
7 Décembre 2018 à 10h00
Pour ce CVS ouvert à toutes les familles, vous pouvez faire remonter les thèmes que vous souhaiteriez voir abordés.
Mr DUBUS devrait aussi proposer de traiter un sujet qui pourrait concerner tout le monde
- Marché de Noël : 7 et 8 Décembre 2018